



Déclaration liminaire de la FSU 74 CDEN du 3 décembre 2024

Les annonces du ministre Kasbarian sur les 3 jours de carence sont une insulte aux fonctionnaires, une injure à nos professions et une menace de régression inacceptable des droits sociaux des agent·es du service public. Chaque jour, nos collègues font leur possible pour faire réussir les élèves, dans des conditions toujours plus dégradées tant pèsent sur elles et eux les sureffectifs dans les classes, les injonctions coupées du réel, l'accompagnement sans moyen des élèves à besoins éducatifs particuliers...

Et que reçoivent-ils et elles du gouvernement ? Des reproches sur un supposé fléau lié à l'absentéisme que toutes les études ces dernières années ont pourtant démenti. Cette communication populiste et opportuniste du gouvernement est indigne. La ministre de l'Éducation nationale et le ministre délégué n'ont à aucun moment exprimé des réserves, encore moins défendu les personnels dont elle et il ont la charge. Exposé·es aux épidémies, dans des salles surchargées et mal aérées, les collègues refusent d'être pénalisé·es sur les arrêts maladie. Cette mesure toucherait en outre plus particulièrement les femmes, majoritaires dans nos professions. Les trois jours de carence et la pénalité de 10 % sur les indemnités de congés maladie viennent s'ajouter à la suppression de la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat), qui avait pour but de compenser la perte du pouvoir d'achat si votre rémunération avait peu augmenté au cours des 4 dernières années) et à toutes les pertes accumulées sur les salaires en l'absence de revalorisation du point d'indice à hauteur de l'inflation. La FSU a calculé qu'un·e collègue du 8ème échelon toucherait 650€ de plus aujourd'hui si le point d'indice avait suivi l'inflation depuis 2002.

Nous nous retrouvons près de trois mois après la rentrée scolaire et contrairement à ce qu'a affirmé la nouvelle ministre de l'Éducation nationale lors de son premier discours, cette rentrée n'a pas été « réussie ». Des heures n'étaient pas assurées dans près de la moitié des collèges et lycées. Il en manque toujours aujourd'hui.

Continuité du service public, droit fondamental des enfants, l'État n'est tout simplement plus en mesure d'assurer des engagements et principes pourtant garantis par la loi. Dans le second degré, l'administration semble prête à tout pour réussir la saison 2 du Pacte, après l'échec de la saison 1. Assèchement des HSE pour tordre le bras des collègues afin qu'elles et ils assurent du RCD (remplacement de courte durée) en pacte, pressions diverses...quand comprendrez-vous que ce n'est pas aux personnels d'assumer la responsabilité de l'incapacité du gouvernement à assurer les remplacements ?

Voilà où nous ont conduits les politiques menées depuis 2017 qui ont considérablement asphyxié l'École publique. Et pourtant, le cap ne changera pas ! Ainsi, Anne Genetet, ministre de l'Éducation nationale, a donc annoncé que « le paquebot garderait le cap » mais qu'elle souhaite changer la vitesse. Le cap fixé n'est pas le bon, il conduit aujourd'hui à ce que l'École publique soit à un point de bascule, dans une crise structurelle, de laquelle il lui faudra du temps pour s'en remettre.

Depuis 15 mois, nous avons dû faire face à cinq ministres de l'Éducation nationale et à une avalanche de réformes qui mettent à mal le système et qui sont imposées au mépris de la profession. Durant toute cette période, la communication a primé sur l'intérêt des élèves et des personnels. Tous les signaux sont au rouge et il serait bon que celles et ceux qui nous dirigent mesurent l'intensité d'un mouvement à bas bruit dans nos rangs : démissions, repli sur soi, désengagement des projets divers... à force de malmener les personnels, les ministres qui se succèdent ne gouvernent plus contre les personnels mais sans elles et eux. Preuve de ce fossé entre la parole et les actes, le storytelling présidentiel autour du prétendu héritage des Jeux Olympiques. Plusieurs athlètes médaillé·es ont fait référence à l'EPS et à l'association sportive scolaire, car c'est à l'école qu'elles et ils y ont débuté leur sport. L'EPS et l'UNSS sont de formidables outils de développement du sport pour l'ensemble de la jeunesse. Or, depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron ce sont plus de 1000 postes qui ont été supprimés en EPS au niveau national, soit autant de forfaits d'animation des associations sportives scolaires. Et que dire de la tentative d'amputation des indemnités

académique pour les enseignants coordonnateurs de district UNSS, avortée suite à une démission générale de ces derniers et une forte mobilisation des enseignant·es d'EPS pour cette année, mais reprogrammée pour l'an prochain ! Vous avez dit héritage ? Plus certainement la médaille d'or de la récupération politique et budgétaire.

Il est temps également que la ministre prenne la mesure du rejet du choc des savoirs par la communauté éducative. Les classes prépa 2de font un flop et nombre de collègues ont suivi notre appel à ne pas trier les élèves dans des groupes de niveaux en 6ème et en 5ème. Alors que le choc des savoirs est rejeté par la majorité de la communauté éducative, la ministre a annoncé un Acte 2 du « Choc des savoirs » au mépris des réalités du terrain et des attentes des personnels, dans l'unique but de sauver l'héritage de Gabriel Attal plutôt que de préserver l'avenir de l'École publique. La mise en place de l'Acte 1 à la rentrée 2024 a nettement dégradé les conditions de travail des personnels sans que les apprentissages des élèves s'en trouvent améliorés. C'est même l'exact contraire tant les emplois du temps mis en barrettes et le passage incessant du groupe classe aux groupes de niveau pour les mathématiques et le français ont désorganisé les collèges depuis septembre. La ministre voudrait donc étendre en Quatrième et Troisième le tri des élèves, tout en cachant l'absence de moyens nouveaux (le second degré perd 184 emplois à la rentrée 2025) et de personnels disponibles (la crise de recrutement s'aggrave). Le bricolage envisagé ferait perdre une heure de cours hebdomadaire en mathématiques ou français : aligner les élèves sur un créneau pour créer des groupes, c'est ajouter encore une rupture des apprentissages collectifs avec leur professeur·e attitré·e, en plus de créer de nouveaux problèmes d'emplois du temps insolubles. L'avis positif du rapporteur au Conseil d'État aux recours portés par le SNES-FSU contre l'arrêté et la note de service qui créaient les regroupements de niveau confirme les effets néfastes.

La transition gouvernementale de cet été a forcé le ministère à repousser de deux ans l'obligation d'obtenir le DNB pour passer en Seconde professionnelle ou générale et technologique. Ce serait donc pour la session 2027 mais la FSU et la profession pèsent pour que ce projet ne se réalise pas.

Cette mesure empêcherait plus de 20 % d'une classe d'âge de préparer un baccalauréat. Ce chiffre n'effraie pas un ministère où l'on répond, non sans cynisme, que dans les autres pays européens, moins de 50 % des élèves parviennent en Terminale. C'est une fin de scolarité obligatoire à 15 ans qui se dessine et des sorties précoces sans diplôme après une Prépa-Seconde.

Sans programme ni perspective de repasser le DNB à la fin de l'année, la classe de Prépa-Seconde n'offre aucun débouché. L'apprentissage pré-Bac ou un CAP seront les seules alternatives pour les élèves. Des classes en lycée général et technologique et des formations de bac pro des LP sont menacées quand les classes de CAP risquent, elles, d'être surchargées, alors que plus d'un tiers des élèves de ces classes sont en situation de handicap ou relèvent de l'enseignement adapté.

Nous continuons de dénoncer avec force la réforme des lycées professionnels et le parcours dit « en Y » de la terminale bac professionnel. Les bouleversements majeurs envisagés auront un impact lourd sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels exerçants en lycées professionnels ainsi que sur les conditions d'études des élèves. Les enseignant·es en lycée professionnel connaissent les élèves et nous redoutons une immense désorganisation dans les LP au mois de mai 2025 : absentéisme et décrochage, de la part des élèves en PFMP (période de formation en milieu professionnel) mais surtout de celles et ceux resté·es en classe. Plutôt que d'obstination, il serait temps d'écouter les personnels, leur représentant·es dans les CA et leurs représentant·es syndicaux et de renoncer dès maintenant à cette réforme passée en force sans aucun vote pour au CSE afin de ne pas sacrifier les 180 000 jeunes qui vont la subir.

Sur les cartes de formations pour la rentrée 2025 pour l'académie de Grenoble nous constatons des ouvertures de CAP au détriment des sections de bac pro qui ferment. Pour la FSU, il s'agit d'un renoncement à l'élévation du niveau de qualifications et d'émancipation des jeunes de classes populaires d'une part et une remise en cause inacceptable de la possibilité de poursuites d'études dans le supérieur.

Modèle d'École passiste et conservatrice qui assigne les élèves à leurs conditions sociales et scolaires tout en remodelant les contours du métier enseignant, par exemple à travers la labellisation des manuels ou les nouveaux programmes de cycle 1 et 2, il est temps d'abroger le Choc des savoirs. La mission des enseignant·es est de former les futur·es citoyen·nes, capables de réfléchir et non des futur·es travailleuses et travailleurs seulement capables d'appliquer bêtement les ordres de leur patron. Hors c'est bien ça qui est mis en place avec le développement généralisé des évaluations nationales standardisées. Les élèves doivent se limiter à répéter des exercices pour réussir ces évaluations. Comment feront-ils, feront-elles, en

rencontrant un problème sortant de l'ordinaire ? Il est temps de changer ce système d'évaluations qui ne profite pas aux élèves mais seulement à l'administration pour piloter son Titanic. Laissons les enseignant·es concevoir les évaluations nécessaires à la progression des élèves !

Le département voit exploser les situations de crise liées à des élèves ingérables dans les classes. Ce problème est en grande partie lié à la mise en place de l'école inclusive sans moyen. Les enfants en situation de handicap sont scolarisé·es dans des structures inadaptées ou ne bénéficient pas des aides auxquelles ils et elles ont droit. Ils et elles souffrent de ces situations et entrent souvent en crise, perturbant le fonctionnement des classes, et pouvant devenir violent·es. Ces enfants sont en souffrance. Les autres élèves, qui subissent ces crises et cette agitation qui gênent les apprentissages, sont en souffrance. Les adultes des écoles (enseignant·es, AESH, ATSEM, personnels de périscolaire) sont en souffrance car ils et elles n'ont ni les moyens ni la formation pour gérer ces situations. Les parents sont en souffrance : parents des enfants souffrant de handicap, qui n'ont pas de solutions pour leur enfant, et parents des enfants subissant ces situations. Plutôt qu'un choc des savoirs, la FSU demande un choc des moyens, notamment pour l'école inclusive. L'école n'est ni une structure d'accueil pour les enfants en situation de handicap, ni une structure de garderie mais un lieu d'apprentissage pour tous et toutes.

La suppression de 4000 postes inscrite au projet de loi de finance est une ligne rouge. Dans une Ecole en crise, qui n'arrive pas à recruter et à mettre un·e professeur·e devant chaque classe à la rentrée et tout au long de l'année, qui a les classes les plus chargées d'Europe sur les niveaux primaire et collège, ce budget est à la fois une provocation mais aussi une décision irresponsable qui sacrifie l'avenir. Et s'il faut participer au grand concours Lépine du moment : plutôt que de faire appel à des retraité·es qui sont parti·es souvent sans regret de l'Éducation nationale, supprimons le SNU, l'uniforme et le Pacte et utilisons les sommes dédiées pour des mesures de revalorisations sans contreparties.

Les réformes citées mais aussi celle de la formation initiale ou celle des lycées professionnels vont conduire à la destruction progressive du service public d'éducation.

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation des AESH, une nouvelle fois très dégradée en cette rentrée. La mise en œuvre de l'accompagnement durant la pause méridienne se révèle une véritable usine à gaz. Cela se traduit par des bricolages imposés aux AESH : heures imposées sur le temps de cantine, bascule d'heures scolaires sur le périscolaire etc. Bien loin des annonces d'amélioration du temps de travail mises en avant par le ministère ! La FSU exige des moyens supplémentaires pour respecter les engagements pris et l'ouverture de discussions sur l'avenir professionnel des AESH.

Par ailleurs, en matière d'égalité professionnelle, les diagnostics sont posés, à quand les actes, en particulier sur les rémunérations, la lutte contre les VSS et la santé des femmes ? Les ministres passent plus vite que les années mais la cause des femmes dans un ministère féminisé à 72 % n'avance pas. La mise en place du pacte en 2023-2024 a bénéficié aux hommes et a eu pour conséquence un décrochage supplémentaire et important de la rémunération des femmes.

Conditions de travail, suppressions de postes, déclassement salarial, GIPA, allongement des carrières, jour de carence... la FSU 74 appelle les personnels à se mettre en grève le jeudi 5 décembre pour une première journée de mobilisation.